

DELIBERATION N° 80/63 : DESIGNATION DES DELEGUES POUR LA REVISION DES LISTES ELECTORALES DE LA CHAMBRE DES METIERS

Monsieur LEHMANN, rapporteur, informe l'Assemblée qu'en vertu d'une circulaire préfectorale de mars 1980, la révision des listes électorales de la Chambre des Métiers de Meurthe et Moselle est en cours.

Il convient de désigner un chef d'entreprise et un compagnon exerçant dans la localité pour siéger à la Commission de révision.

Monsieur LEHMANN précise qu'après de multiples contacts, aucun compagnon ne s'est porté candidat. Dans ce cas, la circulaire prévoit la désignation d'un chef d'entreprise en remplacement du compagnon.

Monsieur LEHMANN propose à l'Assemblée Messieurs DEMESY et VILLA.

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
après en avoir délibéré,

- désigne Monsieur DEMESY André, né le 27 Mars 1937, demeurant les Blanches Vignes à LUDRES et Monsieur VILLA Henri, né le 2 Mai 1938, demeurant Place Ferri à LUDRES, comme Membres de la Commission de révision des listes électorales de la Chambre des Métiers de Meurthe et Moselle.